



Prescription abus de confiance

Par **rimsa**, le **02/01/2017** à **09:01**

Bonjour et meilleurs voeux pour 2017.

Alors voilà je suis convoqué au commissariat par un enquêteur judiciaire pour motif abus de faiblesse envers la banque postale entre 2007 et 2011. J ai travaillé la bas durant cette période il n y a jamais eu de vol ou d autre affaire me concernant et la je reçois ça je ne sais pas de quoi il s agit mais avant toute chose j aimerais savoir si il y a un délai de prescription pour ce motif la ?merci d avance

Cordialement